

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547

Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00

Canada et Etats-Unis - 1.50

Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "**LE PRIX COURANT.**"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

LE CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE A MONTREAL

La métropole commerciale du Canada a l'honneur de donner asile en ce moment aux délégués des Chambres de Commerce de tout l'Empire.

L'honneur est d'autant plus grand pour Montréal que c'est la première fois qu'un Congrès semblable a lieu en dehors de Londres.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces délégués qui représentent, pouvons-nous dire, la fine fleur des commerçants et des industriels de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Il est bien difficile de dire ce qui sortira des délibérations et des discussions de ces hommes qui, pour la plupart se sont fait un grand nom dans le monde des affaires.

Nos lecteurs liront avec intérêt, nous en sommes certains, le compte-rendu des séances du congrès.

Ils ne verront pas sans surprise, toutefois, quelle large place les délégués font à la politique pure dans leurs résolutions et leurs discussions.

L'Unité de l'Empire, la Défense de l'Empire, tout tourne autour de ces deux questions qui deviennent les pivots des maints rouages qui se présentent sous la forme de motions à l'apparence plus ou moins commerciale.

Les délégués au nombre de cinq à six cents peut-être ont la prétention de parler au nom de la Grande-Bretagne et de toutes ses colonies, y compris l'Empire des Indes. En quatre ou cinq jours de discours et de discussions ils croient pouvoir aborder toutes les questions politiques, commerciales et fiscales qui intéressent la Mère-Patrie et ses colonies.

Si les délégués s'en tenaient à l'examen des questions commerciales qui les intéressent tous personnellement en tant que commerçants, nous ne doutons pas qu'il sortirait quelque chose de pratique des assemblées du congrès. Ils se connaissent en question d'importations, d'exportations, de transports, de droits de douane et d'accise. Le champ est assez vaste pour le temps dont ils disposent, que ne l'explorent-ils plus amplement ?

Nous ne doutons pas qu'il y ait, parmi

les délégués, des hommes d'Etat et d'autres ayant l'étoffe pour faire des hommes d'Etat, mais la plupart ne sont et ne seront jamais que des gens d'affaires, c'est-à-dire peu ou pas versés dans les questions politiques abordées par le Congrès.

De qui tiennent-ils un mandat pour demander, par exemple, aux colonies de faire des sacrifices en hommes ou en argent, et même des deux pour la Grande-Bretagne et ses colonies? Est-ce qu'au Canada nous n'avons pas déjà assez de sacrifices à faire pour devenir la grande nation que nous prétendons être un jour? Est-ce que nous avons des hommes en trop grand nombre pour les disséminer aux quatre coins du globe, et dans l'armée et dans la marine impériales? Nous avons besoin de tous nos bras et nous avons également besoin de tout notre argent, n'en déplaise aux délégués du Congrès.

Que les délégués des îles de la Grande-Bretagne pensent d'abord à la Mère-Patrie qu'ils habitent, où ils sont nés et où ils ont tous leurs intérêts avant de songer aux colonies, nous le pouvons comprendre, mais à leur tour, ils devront se rendre compte que pour nous, notre intérêt doit passer avant le leur.

C'est malheureusement ce que n'ont pas compris nos délégués canadiens qui ont voté en faveur de la résolution relative à la Défense de l'Empire qui, toute amendée qu'elle ait été n'en serait pas moins un engagement, si les délégués avaient pouvoir et mission de s'engager au nom de la Grande-Bretagne et des colonies.

Que les délégués laissent ces questions entre les mains de nos hommes d'Etat, qui ont qualité et mission pour les discuter et les mener à bonne fin.

Il est un vieux proverbe que des hommes d'expérience comme les délégués devraient connaître et qui dit: "A chacun son métier".

LA PUBLICITE EST UNE SIMPLE QUESTION D'AFFAIRES: ELLE DEVRAIT FORMER LA BASE DE TOUTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE OU COMMERCIALE.